

Statement of the Vice-Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

28 November 2018

Estimates in respect of special political missions, good offices and other political initiatives authorized by the General Assembly and/or the Security Council

Thematic cluster I: special and personal envoys, advisers and representatives of the Secretary-General

ACABQ report: A/73/498/Add.1; related report: A/73/352/Add.1)

Thematic cluster II: sanctions monitoring teams, groups and panels, and other entities and mechanisms

(ACABQ report A/73/498/Add.2; related report: A/73/352/Add.2)

Madam Chair,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report on thematic cluster I, special and personal envoys, advisers and representatives of the Secretary-General of the estimates in respect of special political missions, good offices and other political initiatives authorized by the General Assembly and/or the Security Council.

The Advisory Committee recommends approval of the proposed staffing changes of the Secretary-General, including, as an interim arrangement at the Kuwait Joint Support Office of three positions each for the Office of the Special Envoy of the Secretary-General

for Syria and for the Office of the Special Envoy of the Secretary-General for Yemen. The Committee reiterates that, in accordance with General Assembly resolution 70/248 A, any changes to the existing and future service delivery model must be approved by the Assembly.

With respect to temporary assignments involving a special post allowance, i.e. staff assuming higher-level responsibilities, the Advisory Committee recommends that the recruitment process for the fifteen posts presently encumbered by the use of SPA is completed promptly.

Under official travel, the Committee recommends reductions to 8 of the 11 missions under cluster 1, as some of the estimated travel requirements appear unrealistic, considering past underexpenditures and the low compliance rates with the advance booking policy for travel. Nonetheless, the Committee recognizes that, depending on the nature of the work involved, the predictability of certain types of trips can vary in some instances.

Madam Chair,

I am now pleased to introduce the Advisory Committee's report (A/73/498/Add.2) on the special political missions under thematic cluster II (sanctions monitoring teams, groups and panels and other entities and mechanisms).

The Advisory Committee recommends approval of the proposed resource requirements for 2019 for the missions under thematic cluster II. The Committee notes that the proposed resources of \$35,706,500 representing an increase of \$196,100 (or 0.5 per cent) over the appropriation for 2018, would apply to 13 continuing missions, since the mandate of the monitoring group on Somalia and Eritrea will be terminated on 16 December 2018.

Concerning the experts, the Committee recalls its comments on the correlation between increased years of service from seven to ten, and the potential for reduced security risks to the experts of the panels. The Committee trusts that additional information will be provided to the General Assembly on this subject at the time of its consideration of the report of the Secretary-General (see A/72/7/Add.12, para.22).

In addition, the Committee reiterates its recommendation that the General Assembly extend the standard of accommodation of the staff members of the Secretariat to these experts (see A/71/822, para.7 and A/72/7/Add.12, para. 29).

Thank you, Madam Chair.

Déclaration du Vice-Président

du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

le 28 novembre 2018

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général

Rapport du Comité consultatif : A/73/498/Add.1 ; rapport correspondant du Secrétaire général : A/73/352/Add.1)

Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes

(Rapport du Comité consultatif : A/73/498/Add.2 ; rapport correspondant du Secrétaire général : A/73/352/Add.2)

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses relatives au groupe thématique I (envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général), présentées dans le cadre des prévisions de dépenses

relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité.

Le Comité consultatif recommande d'approuver les propositions du Secrétaire général concernant les effectifs, y compris l'arrangement provisoire en vertu duquel trois postes du Bureau d'appui commun de Koweït seront financés par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et trois autres postes par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen. Le Comité rappelle que, conformément à la résolution 70/248 A de l'Assemblée générale, tout changement apporté au dispositif actuel et futur de prestation de services doit recevoir l'approbation de cette dernière.

En ce qui concerne les affectations temporaires impliquant l'octroi d'une indemnité de fonctions – à savoir, aux fonctionnaires assumant des responsabilités d'un rang supérieur au leur –, le Comité consultatif recommande que le recrutement aux 15 postes actuellement pourvus moyennant l'octroi d'une telle indemnité soit achevé dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne les voyages, le Comité juge irréalistes certaines prévisions de dépenses et, compte tenu de la sous-utilisation des crédits constatée dans le passé et étant donné que les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion continuent d'être peu appliquées, recommande de réduire les ressources demandées à ce titre pour 8 des 11 missions du groupe thématique I. Le Comité reconnaît toutefois que, selon la nature de la mission à mener, il peut être parfois difficile de prévoir à l'avance certains voyages.

Madame la Présidente,

Maintenant, j'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif (A/73/498/Add.2) sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales relevant du groupe thématique II (équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes).

Le Comité consultatif recommande d'approuver les ressources demandées pour 2019 au titre des missions relevant du groupe thématique II. Il note que le montant demandé, soit 35 706 500 dollars, supérieur de 196 100 dollars (0,5 %) au montant des crédits ouverts pour 2018, servira à financer les 13 missions qui ont été reconduites, le mandat du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée prenant fin au 16 décembre 2018.

En ce qui concerne les experts, le Comité rappelle les observations qu'il a formulées sur la corrélation entre l'augmentation de 7 à 10 du nombre d'années de service et la réduction éventuelle des risques de sécurité pour les membres des groupes d'experts. Il compte que des précisions sur le sujet seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le rapport du Secrétaire général (voir A/72/7/Add.12, par. 22).

Par ailleurs, le Comité recommande à nouveau que l'Assemblée générale étende aux experts les conditions de voyage applicables aux fonctionnaires du Secrétariat (voir A/71/822, par. 7, et A/72/7/Add.12, par. 29).

Madame la Présidente, je vous remercie.

Statement of the Vice-Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions

28 November 2018

**Revised estimates relating to the resident coordinator system under section 1, Overall
policymaking, direction and coordination**

(ACABQ report: A/73/579; related Secretary-General's report: A/73/424)

Madam Chair,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report on the revised estimates relating to the resident coordinator system under section 1, Overall policymaking, direction and coordination.

By its resolution 72/279, the General Assembly decided to create a dedicated, independent, impartial, empowered and sustainable development-focused coordination function for the United Nations development system by separating the functions of the resident coordinator from those of the resident representative of the United Nations Development Programme. The General Assembly also decided to provide sufficient funding for the resident coordinator system on an annual basis starting from 1 January 2019, including by doubling the current United Nations Development Group cost-sharing arrangement among United Nations development system entities.

The Secretary-General states that the costs of the resident coordinator system would amount to \$281 million for 2019, and that the doubling of the amount contributed through the UNSDG cost-sharing arrangement would generate \$77.5 million towards the 2019 costs of the resident coordinator system. The Secretary-General therefore requests an additional appropriation in the amount of \$13,571,800, representing the Secretariat's share of the cost-sharing arrangement for 2019.

The Advisory Committee recommends that the General Assembly approve the additional appropriation, representing a charge against the contingency fund, for the biennium 2018-2019, as a grant to the special purpose trust fund in 2019, under section 1, Overall policymaking, direction and coordination, of the programme budget. The Committee makes other comments in its report, including on the posts previously requested for the resident coordinator system and on the review of the overall resources for the system.

Thank you, Madam Chair.

Déclaration du Vice-Président

du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

le 28 novembre 2018

**Prévisions budgétaires révisées relatives au système des coordonnateurs résidents
au titre du chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble)**

*(Rapport du Comité consultatif : A/73/579 ; rapport correspondant du Secrétaire
général : A/73/424)*

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur les prévisions budgétaires révisées relatives au système des coordonnateurs résidents au titre du chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble).

Dans sa résolution 72/279, l'Assemblée générale a décidé de confier au système des Nations Unies pour le développement un mandat de coordination spécial, indépendant, impartial, autonome et axé sur le développement durable en dissociant les fonctions de coordonnateur résident de celles de représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement. Elle a également décidé de dégager tous les ans à partir du 1^{er} janvier 2019 les fonds nécessaires au financement du système, notamment en doublant le montant prévu dans l'accord de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) entre entités du système des Nations Unies pour le développement.

Le Secrétaire général indique que le système des coordonnateurs résidents aura un coût de 281 millions de dollars en 2019 et que, en application de la décision prise de doubler le montant prévu dans l'accord du partage des coûts du GNUD, la contribution aux coûts du système s'établira en 2019 à 77,5 millions de dollars. Le Secrétaire général demande donc l'ouverture d'un crédit supplémentaire d'un montant de 13 571 800 dollars, représentant la part du Secrétariat dans l'accord de partage des coûts pour 2019.

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve, pour l'exercice biennal 2018-2019, l'ouverture d'un crédit supplémentaire à imputer au fonds de réserve, sous forme de subvention destinée au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées en 2019, au titre du chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble) du budget-programme. Le Comité formule dans son rapport d'autres observations, portant notamment sur les postes qu'il est proposé de créer au sein du système des coordonnateurs résidents et sur l'examen des ressources globales du système.

Madame la Présidente, je vous remercie.

Statement of the Vice-Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions

28 November 2018

**Report on the use of the commitment authority and request for a subvention to the
Residual Special Court for Sierra Leone**

(ACABQ report: A/73/580; related Secretary-General's report: A/73/379 and Corr.1)

Madam Chair,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee (A/73/580) on the Secretary-General's request for a subvention to the Residual Special Court for Sierra Leone for 2019.

The Secretary-General seeks a subvention of \$3 million, which represents the entire budget of the Residual Special Court for 2019, in light of the low level of voluntary contributions received in 2018 and the minimal prospects of additional pledges in 2019.

The Committee remains concerned about the persistent funding challenges faced by the Residual Special Court and again calls for more vigorous fundraising efforts.

The Committee notes that, after four consecutive requests for subventions to support the Residual Special Court, reliance on the regular budget is no longer exceptional. The

Committee is of the view that a decision to appropriate the entire amount of the Residual Special Court's budget would undermine the voluntary nature of the current funding arrangements. Nevertheless, given the projected funding shortfall and the need to ensure the continuity of operations of the Residual Special Court, the Committee recommends an authority to spend not to exceed \$2.5 million for 2019 to supplement any voluntary financial resources.

Recalling that the subvention is merely a bridging financing mechanism, the Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to return any unused balance of commitment authority funds and to report on the use of the subvention during the main part of the seventy-fourth session.

Thank you, Madam Chair.

Déclaration du Vice-Président

du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

le 28 novembre 2018

**Rapport sur l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses et
demande de subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone**

*(Rapport du Comité consultatif : A/73/580; rapport correspondant du Secrétaire
général : A/73/379 et Corr.1)*

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif (A/73/580) sur la demande de subvention du Secrétaire général destinée au Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone pour 2019.

Le Secrétaire général demande l'octroi d'une subvention de 3 millions de dollars, qui couvrirait la totalité du budget du Tribunal spécial résiduel pour 2019, compte tenu du faible montant des contributions volontaires reçues en 2018 et des maigres perspectives en la matière pour 2019.

Le Comité demeure préoccupé des difficultés de financement que continue de rencontrer le Tribunal spécial résiduel et demande une nouvelle fois que l'on mène des activités de levée de fonds plus vigoureuses.

Le Comité constate que, cela faisant quatre années consécutives que des demandes de subventions sont présentées pour appuyer les travaux du Tribunal, le recours au budget

ordinaire a perdu son caractère exceptionnel. Il estime que la décision d'ouvrir des crédits pour financer la totalité du budget du Tribunal pourrait remettre en cause le caractère volontaire des modalités de financement actuelles. Cependant, compte tenu du déficit de financement prévu et de la nécessité d'assurer la continuité des travaux du Tribunal, le Comité recommande une autorisation d'engagement de dépenses ne dépassant pas 2,5 millions de dollars pour 2019, afin de compléter toute contribution volontaire au Tribunal.

Rappelant qu'une subvention n'est qu'un moyen de financement provisoire, le Comité recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de restituer tout solde inutilisé des fonds alloués au titre de l'autorisation d'engagement de dépenses et de faire rapport sur l'utilisation de la subvention à la partie principale de la soixante-quatorzième session.

Madame la Présidente, je vous remercie.
